

Ces manufactures alimentaient de leurs produits les marchés de Lyon, car, en 1389, lors de l'entrée de Charles VI en cette ville, la place du Change était déjà nommée *place de la Draperie*.

Ce n'est pourtant qu'en décembre 1418 que le Consulat de Lyon sollicita du Dauphin l'établissement dans la ville même, d'un Parlement de droit écrit, d'une Université et d'une *draperie* (manufacture de drap), et plus d'un siècle après (1531-34) qu'on vit l'introduction de la manufacture de draps de laine à Lyon par Charles Miron, Cyprien Botard et Claude Bonna « qui ont trouvé et trouvent les rivières fort commodes et propices tant le Rosne, la Saonne, que autres ruyseaulx de Veyse et d'Yviort (d'Yvours) » BB 52.

Vers le milieu du quinzième siècle, on désignait la rue de la Saunerie pour y tenir la draperie pendant les foires, en remplacement de celle du Palais qui avait cette destination, et des plaintes furent portées (1475-76) contre l'archevêque et le chapitre de Saint-Jean, parce qu'ils s'efforçaient d'attirer, en temps de foire, la halle et le marché de la draperie en la maison de la Grenette (BB 5 et 13).

La draperie qui se vendait alors à Lyon (1485), montait tous les ans à plus de huit à neuf cent mille francs. (*Mémoire au sujet des foires de Lyon*). Péricaud.

Ce que nous avons rapporté plus haut de Saint-Symphorien-le-Château atteste assez l'importance que l'on mettait alors à conserver intacte la réputation de cette branche d'industrie, puisque l'on cherchait, par tous les moyens possibles, à écarter toute espèce de fraude et d'abus, ce qui du reste nous est prouvé (1534-36) par une invitation aux échevins de Rouen à surveiller la fabrication des draps de leur vicomté » qui ne se font de la